



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



PROJET PEDAGOGIQUE

2015-2016



CENTRE D'ANIMATION

JEUNESSE D'AUSSILLON

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud
Centre d'animation jeunesse d'Aussillon,
Place de la mairie
81200 Aussillon
Tel : 05 63 98 21 91
Mail : caj-aussillon@loisireduc.org

Sommaire

Présentation du prestataire Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud	3
Le service Jeunesse d'Aussillon	5
Constat	10
Les moyens	11
Nos partenaires	12
Les intentions pédagogiques.....	12
Finalité éducative	13
Objectifs généraux	13
Objectifs Opérationnels et Mise en œuvre	13
Les Chantiers Loisirs jeunes.....	15
Les séjours	16
Evaluation.....	17

Présentation du prestataire **Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud**

Les services enfances et jeunes sont gérés par l'association **Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud**.

Le réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est composé d'associations locales et territoriales, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Aquitaine, qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de formation, de loisirs et de la culture.

L'intervention de LE&C Grand Sud consiste avant tout à accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de structures socio-éducatives. A ce titre, LE&C Grand Sud est un opérateur des politiques publiques éducatives et contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils généraux et régionaux) pour gérer des dispositifs de toutes tailles.

Les objectifs éducatifs de LE&C Grand Sud :

Trois fondamentaux pour s'inscrire dans un projet de société tourné vers l'autre et respectueux de chaque individu :

L'accès aux loisirs éducatifs pour tous : permettre à chacun d'accéder aux loisirs et au savoir, en prenant en compte les spécificités sociales, culturelles et territoriales.

La coéducation : rechercher la cohérence et la complémentarité pour une construction commune des actions éducatives. Communiquer et partager dans une démarche durable du partenariat local.

L'implication citoyenne dans la vie publique et associative : donner les outils nécessaires à chaque individu pour participer à la vie des structures, à la dynamique locale. Inciter à s'impliquer dans les projets associatifs.

Les axes transversaux de LE&C Grand Sud :

La lutte contre les discriminations, un préalable pour mettre en œuvre les volontés éducatives : s'accepter et respecter l'autre

La place de l'enfant dans la société, accompagner à grandir

Le respect de l'individu, diversité et différence

L'accueil de tous, accueillir les personnes en situation de handicap

L'accès aux pratiques artistiques, participé à l'ouverture culturelle

L'activité physique et sportive, diversifier les pratiques

La prise en compte de son environnement, ensemble et pour demain

Une démarche partenariale,

Le respect de l'éthique environnementale, préserver la planète.

Les agréments :

L'agrément « jeunesse et éducation populaire » est un label de reconnaissance délivré par l'Etat à des associations œuvrant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire.

L'agrément « Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public » : le Ministère de l'Education Nationale reconnaît les savoir faire, comme partenaire éducatif à part entière, pour proposer pendant ou en dehors du temps scolaire des actions cohérentes et complémentaires aux apprentissages scolaires.

Les habilitations CQP, BAFA – BAFD, BPJEPS reconnaissent la capacité du réseau à proposer un cursus de formation permanente aux professionnels du réseau.

L'Agrément à l'accompagnement à la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

Le service Jeunesse d'Aussillon

Le Service Jeunesse d'Aussillon se compose comme suit :

Un Centre d'Animation Jeunesse (CAJ):

Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, le Centre d'Animation Jeunesse, est un lieu d'animation, d'accueil, de rencontres, d'activités culturelles et éducatives. Les jeunes peuvent venir seuls ou avec des amis participer aux activités et aux ateliers, faire des propositions, discuter de différents sujets qui les préoccupent. Le CAJ est un lieu de loisirs, de culture et de détente. Les animateurs écoutent, proposent et organisent avec les jeunes des activités éducatives, sportives et culturelles.

Le centre d'animation jeunesse se veut être un lieu citoyen, les jeunes sont responsables du matériel, le rangement doit être effectué après chaque activité, toute dégradation doit être signalé afin que tous le monde puisse trouver un lieu propre avec du matériel en bon état.

Un Point Information Jeunesse (PIJ) et une Cyber-base :

Situé dans les mêmes locaux que la médiathèque Claude Nougaro et les bureaux du service enfance, le Point Information Jeunesse et la Cyber-base assurent une mission de service public. Le PIJ est au sein du réseau Information Jeunesse, il a pour but d'accueillir et d'informer les jeunes à l'échelon local. Pour la Cyber-base, le but poursuivi est la réduction de la fracture numérique. Permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier d'un accès à Internet mais pas seulement. En effet, il est souhaitable que les usagers soient accompagnés dans leur démarche afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Horaires du CAJ :

- Lundi : Fermé
- Mardi : Fermé
- Mercredi : 14h00-18h00
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 16h00-19h45 + 20h-22h (une semaine sur deux)
- Samedi : 14h00- 18h00 (une semaine sur deux)
- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Le service est fermé en août

Horaires du PIJ :

- Lundi : Fermé
- Mardi : 9h30- 12h 16h-18h
- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : 10h-12h (atelier 14h-16h) 16h-18h
- Vendredi : (atelier 14h-16h) 16h-18h
- Samedi : 10h-12h et 14h-16h

Le rôle du directeur :

Il est le moteur de l'équipe et le repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil tant au niveau de ses tâches administratives que sa mission éducative et du suivi du personnel à sa charge.

Il est le garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement du service Jeunesse.

Il assure les missions suivantes :

- Cohérence des actions menées sur le service avec les Projets Educatifs de L.E.&C.G.S. et la politique Enfance-Jeunesse de la collectivité : en présentant chaque année un Projet Pédagogique pour la structure, en veillant à la pertinence des projets d'animation, en garantissant un travail pédagogique qui favorise la mixité sociale et en travaillant en concertation avec les services gérés par LE&CGS sur la commune ;
- Il a pour mission de favoriser l'éveil du jeune, tout en respectant son rythme et ses besoins qui lui sont propres en fonction de son développement ;
- Il organise et met en œuvre toutes les actions garantissant la qualité de l'accueil et la sécurité du jeune au sein de la structure ;
- Animation et évaluation du service jeunesse : en organisant des réunions d'équipe, en accompagnant l'équipe d'encadrement et en mettant en place des outils d'évaluation, en formant les stagiaires et en élaborant des bilans d'activité. Il est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation : il conseille, aide, impulse des idées nouvelles ;
- Travaille avec un réseau de partenaires en lien avec le service jeunesse du territoire.
- Diffusion de l'information liée à l'activité : outils de communication pour les familles, les élus, les partenaires.
- Suivi administratif de l'activité : inscriptions et présence des jeunes,
- Gestion financière de la structure : suivi du budget pédagogique.

Le métier d'animateur : Spécialiste de la dynamique de groupe

Étymologiquement, animateur signifie celui qui amène à la vie. Et c'est bien la fonction première de l'animateur que de donner vie à des projets afin de favoriser l'épanouissement des enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées auprès desquels il travaille.

Il intervient au sein de groupes, tout en prenant en considération les potentialités de chacun, par le biais d'activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou récréatives (ateliers de théâtre, rencontres-débats...).

Il peut aussi sensibiliser son public aux questions relatives à l'urbanisme et l'environnement.

En mobilisant les individus autour d'une activité, il les responsabilise et les incite à devenir autonomes, il développe les échanges.

Dynamisme, créativité et goût des contacts

Le goût du contact humain, des aptitudes organisationnelles, des capacités d'adaptation et le sens des responsabilités, sont des qualités essentielles pour exercer la fonction d'animateur.

Lequel doit aussi se distinguer par son dynamisme et sa créativité pour concevoir des projets intéressants et inciter les personnes à s'impliquer dans leur réalisation.

Les compétences artistiques, culturelles ou sportives représentent également un atout.

Le rôle de l'animateur :

Etre garant de la sécurité physique et affective des adolescents.

Proposer des activités en adéquation avec le projet pédagogique et adaptées au public accueillis.

Gérer les temps d'accueil et de vie quotidienne des jeunes, en respectant leur rythme et leurs besoins.

Mener une animation auprès de son public.

Les relations entre animateurs :

L'échange et le partage d'idée, de projets, d'opinion, sans jugement et dans une critique constructive.

Le respect de chacun en tant qu'individu et professionnel

La coopération, la délégation et la communication constante.

La transmission, le partage et l'analyse des informations diverses concernant les jeunes, les familles et les partenaires.

La création commune de projets d'animations.

Un enrichissement commun et le partage des compétences individuelles (autoformation, formation continu)

Un climat serein, enthousiaste et dynamique.

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs sont nécessaires au développement d'une réelle qualité d'accueil au sein de la structure. En période scolaire, une réunion hebdomadaire (le mardi après midi) est organisée pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions. L'organisation d'événements à caractère exceptionnel ainsi que les activités déployées en périodes de vacances scolaires font l'objet de réunions de préparation et de coordination spécifiques.

Les relations animateurs/jeunes :

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. A l'écoute des adolescents, ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets. Ils sont pour une majorité des jeunes des « référents » et doivent, à ce titre, adopter une conduite et des attitudes adéquates (parlé, respect des jeunes et des règles de vies communes, tenue vestimentaire).

Consciente du libre choix des jeunes de fréquenter ou pas le service jeunesse, l'équipe d'animation choisit les activités en fonction de l'intérêt qu'y portent les jeunes et de l'engagement dont ils font preuve.

A ce titre, pour les préadolescents, il convient de les inciter à exprimer leurs envies et leurs attentes, ainsi qu'à les faire participer à certaines tâches organisationnelles.

Quant aux adolescents, il convient de les motiver à s'impliquer véritablement dans la conception et la réalisation de leurs projets.

Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, les activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques,...). En fonction de la nature des activités, dépendent également la taille des groupes et la mise en place de règles de conduites et de sécurité spécifiques (activités à risques encadrement avec des prestataires de services, brevets d'états...).

Les relations équipe pédagogique/famille :

L'équipe pédagogique se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes, leurs questionnements, sur le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s).

Dans le cas de situations difficiles (pour le jeune et/ou sa famille), elle doit respecter la confidentialité des informations données.

Les relations équipe pédagogique / environnement local :

L'équipe d'animation se doit de travailler en partenariat avec les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, associations) et partenaires locaux (élus municipaux, dispositifs) afin de garantir le meilleur accueil des jeunes et la garantie du bon déroulement des projets et différentes animations.

Constat

Le centre d'animation jeunesse est donc un lieu d'accueil pour les jeunes ayant entre 12 et 17 ans. La capacité d'accueil des locaux est de 40 personnes.

Au cours de l'année 2014-2015 72 jeunes ont fréquenté le centre d'animation dont 54 ont entre 12 et 14 ans et 18 ont plus de 14 ans dont 18 filles et 54 garçons.

Les jeunes proviennent pour la plus part du quartier de la Falgalarié (classé zone urbaine sensible). Le reste des jeunes fréquentant le centre sont issus des autres quartiers d'Aussillon ainsi que des villages situés aux alentours.

La fréquentation 2014-2015 a été en constante augmentation si l'on compare avec l'année précédente puisque en terme d'heure de présence des jeunes on passe de 4859 heures à 9312 heures de présences.

Après avoir ouvert l'activité Futsal au moins de 15 ans la fréquentation des vendredis « Futsal » c'est vue augmenté au cours de l'année 2014-2015, certaines filles ce sont même dites intéressée mais sans prendre part à l'activité pour le moment.

Pendant l'année nous avons organisé plusieurs soirées les vendredis soir (1 fois par mois) : Soirée pizza, anniversaire, jeux vidéo, cinéma, jeux de société....

Les soirées ont été un succès en terme de fréquentation puisque une vingtaine de jeunes en moyenne étaient présents.

Des ateliers danse, musique assisté par ordinateur et théâtre ont été organisés cette année, ce qui a permis à certains jeunes de pouvoir s'exprimer en public.

Des actions d'auto financement ont été mises en place tout au long de l'année (vente de gâteaux sur le marché d'Aussillon, buvette lors de la fête du jeu). Ces actions permettent aux jeunes de financer une partie de leurs loisirs, et bien sûr de valoriser les actions du centre auprès des familles et de la population Aussillonaise.

Les jeunes sont en demande d'organisation de nouvelles actions d'autofinancement.

Pour débiter l'année 2014 2015 nous avons organisé une journée porte ouverte au centre d'animation jeunesse au cours du mois de septembre avec des animations (D'J, combat de sumo...)

Nous avons terminé la journée avec des grillades. Cette journée fut un grand succès auprès des jeunes nous la renouvelerons donc en début d'année 2015-2016.



Les moyens

Moyens humains

Un directeur : Titulaire du BPJEPS TIC et UCC de direction

Une animatrice permanente : Titulaire du BPJEPS TIC (intervenant au PIJ et au CAJ)

Une animatrice permanente : Titulaire du BPJEPS TIC (animatrice information jeunesse : PIJ)

Un animateur permanent : Titulaire du BAFA

Des animateurs occasionnels (pour les périodes de vacances ou de remplacement)

Des prestataires de services pour les activités spécifique (escalade, canoë, surf...)

Des intervenants pour les chantiers

Moyens matériels

-un billard.

-un Baby foot.

-une table de tennis de table avec balles et raquettes.

-une console de jeu et une télévision.

-Des jeux de société

-Du matériel sportif : ballons, raquettes et balle de tennis, kit de badminton, des plots, des chasubles...

-Du matériel art et déco : peinture, gommette, pochoir...

-Du matériel de cuisine : cuisinière, plat, frigo, micro onde, balance, ustensiles de cuisine...

-Du matériel de camping : Tente, réchaud à gaz, lampe.

-Du matériel de bricolage.

-Un véhicule 9 places mis à disposition par la mairie (un autre véhicule 9 places nous est également mis à disposition par la mairie pour les périodes de vacances scolaire).

La mairie d'Aussillon met à notre disposition deux salles de sport, le club de tennis nous met également à disposition les cours de tennis.

Nous avons également à notre disposition dans les locaux de la médiathèque une salle de danse et une salle de musique avec une batterie, deux amplificateurs guitare et une sono.

Nos partenaires

Nos partenaires locaux

La mairie d'Aussillon.

Le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Les collèges Jean Louis Etienne et Marcel Pagnol.

La cité scolaire Maréchal Sault de Mazamet.

La médiathèque Claude Nougaro d'Aussillon.

L'association des locataires de la Falgalarié.

Le programme de réussite éducative.

Le conseil municipal des jeunes d'Aussillon.

Le Tennis club d'Aussillon.

Le service enfance d'Aussillon

Nos partenaires institutionnels

La caisse d'allocation familiale du Tarn

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) du Tarn.

La région Midi Pyrénées.

La mutuelle sociale agricole.

Les intentions pédagogiques

-Proposé aux jeunes un accueil dans un lieu agréable et cadré où tous peuvent s'exprimer.

-Favorisé la mixité sociale.

-Favorisé la mixité sexuée.

- Valoriser les actions des jeunes.
- Travaillé sur l'autonomie.
- Etre partenaire des politiques éducatives de la ville.
- Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs.
- Permettre un accès aux loisirs à un maximum de jeunes.

Finalité éducative

Amener les jeunes vers l'autonomie, les rendre citoyens, acteurs de leur territoire et responsables de leur environnement.

Objectifs généraux

- Valoriser l'apprentissage des jeunes à la citoyenneté.
- Permettre aux jeunes de participer à la vie du service.
- Favoriser la socialisation et l'intégration.
- Permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux territoires.
- Assurer une complémentarité dans la continuité des autres temps éducatifs.

Objectifs Opérationnels et Mise en œuvre

-Inciter les jeunes à s'investir dans une démarche de projets.

En proposant des chantiers loisir jeunes donnant accès à une bourse pour une aide de départ en séjour.

En proposant des actions d'auto financement

En accompagnant les jeunes sur les aides de départ en vacances autonomes (sac ados...).

Nous organisons un forum des jobs sur lequel les jeunes peuvent rencontrer divers professionnels pouvant les aider sur des recherches d'emploi ou divers projets leur tenant à cœur (mobilité, stage, formation...)

-Participer à la vie locale.

Le service jeunesse participe à l'organisation des fêtes des city stade et des fêtes du jeu, nous demandons donc à nos jeunes de participer également.

-Transmission des règles de vie en collectivité.

En faisant participer les jeunes aux règles de vie du centre et en favoriser les notions de rangement et de nettoyage.

En favorisant l'entraide, l'écoute et le respect mutuel.

-Participer à l'élaboration du programme d'activité ainsi que toute autre démarche participative (rangement, proposition, publicité auprès des copains...).

Mise en place de temps dédié a l'organisation des activités par les jeunes.

Mise à disposition au CAJ d'un ordinateur et d'une connexion internet pour diverse recherche (sortie, séjour, tarif...)

-Impliquer les jeunes dans la gestion du centre.

Participation des jeunes à l'aménagement du Caj, travail en sous groupe afin de faire émerger des idées (aménagement, vie quotidienne, horaire...).

-Amener les jeunes vers des projets collectifs.

Organisation de soirée à, thèmes par les jeunes. Organisation d'action d'auto financement. Conception d'affiches et diffusion des informations auprès de leurs amis.

-Accueillir les jeunes sans critères sociaux, politique, géographique ou d'handicap.

Diffusion du programme le plus large possible (collège, lycée, PIJ, mairie, Quartier...), proposer des temps d'accueil personnalisé si cela est nécessaire. Organiser des activités à moindre coût, aller chercher les jeunes sur leurs lieux de rencontre. Permettre l'intégration des jeunes au sein du groupe

-Favorisé des rencontre avec des jeunes provenant d'autres territoires.

En rencontrant les animateurs et organisateurs d'accueil jeunes des villes et villages aux alentours et en provoquant avec eux des rencontres (sportives, culturelles ou autre)

-Proposer des sorties et des séjours dans d'autres villes et d'autres régions.

Incité les jeunes à la découverte d'autre territoires (film, reportage, témoignage d'autres jeunes...). Organisation de sorties à la journée (Carcassonne, Albi Toulouse...) et de séjours.

-Inciter les plus grands à la mobilité.

Aide au départ en vacances autonome (sac ados).

Relais d'information du réseau information jeunesse.

-Créer du lien avec les familles et les acteurs éducatif.

Impliquer les parents dans la vie de la structure.

Etablir un partenariat avec les collèges et lycées du territoire (permanence).

-Relayé les informations sur les dispositifs jeunesse.

Partenariat étroit avec la mission locale, l'association des locataires de la Falgalarié, le réseau information jeunesse du Tarn et le programme de réussite éducative.

Participation aux cellules permanentes du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Les Chantiers Loisirs jeunes

Les chantiers loisirs jeunes s'inscrivent dans une dynamique locale et œuvrent pour l'intérêt général. L'encadrement sur le terrain est assuré par nos animateurs ainsi des intervenants extérieurs dont les qualités techniques et pédagogiques ont été approuvées.

La contrepartie d'un chantier loisir donne droit aux jeunes à une bourse à dépenser sur les actions proposées au sein du CAJ (séjours, activités culturelles et sportives).

Les jeunes inscrits sur les chantiers doivent être volontaire, il est nécessaire que ce soit les jeunes eux-mêmes qui choisissent cette formule travail/loisir.

Le chantier est ouvert sur la vie d'un quartier, d'une ville, en lien avec l'environnement local. C'est un des temps forts d'un projet associatif. Il permet la restauration d'un site, l'aménagement d'un cadre de vie, la revalorisation d'un lieu et sa réutilisation par ses habitants ou la réalisation d'une œuvre d'art.

Les chantiers sont un moyen d'atteindre divers objectifs comme la valorisation des actions jeunes, le travail sur l'autonomie et l'apprentissage à la citoyenneté, l'intégration et la socialisation.

Ils permettent aussi un accès aux loisirs à des jeunes dont les familles ont des faibles revenus.



Les séjours

Pendant les vacances scolaires nous organisons des séjours (découverte).

Deux séjours sont organisés au cours de l'année, un pendant les vacances d'hivers (sports d'hivers), l'autre au cours des vacances d'été (découverte de territoires, pleine nature, sport...).

Nous ne nous fermons pas sur l'organisation de séjours sur les autres périodes de vacances ou sur des week end en période scolaire.

L'objectif premier des séjours est de passer des moments agréables en collectivité.

A travers cet outil qui est l'organisation d'un séjour nous pourrions travailler divers axes transversaux avec les jeunes :

- La recherche de lieux d'accueil et d'activités.
- L'élaboration de repas équilibrés.
- Actions d'auto financement.
- Autonomie et vie en collectivité
- La mise en place d'un planning
- L'élaboration et la gestion d'un budget

Il est aussi proposer au sein du Point Information Jeunesse un accompagnement au jeunes âgé de 16 à 25 ans sur le dispositif « sac ados ».

Ce dispositif donne droit à une bourse d'aide au départ en vacance autonome.

L'incitation des jeunes à s'investir dans une démarche de projets prend alors tout son sens.



Evaluation

L'évaluation se déroule en plusieurs parties.

Dans un premier temps avec les jeunes sur des moments informel, nous évaluons la satisfaction du public des actions mises en place (animation, sortie, séjour, chantier, projet...).

Ainsi nous pouvons traiter des points forts et des points faibles directement avec les jeunes.

Ensuite une réunion hebdomadaire a lieu en début de semaine sur les temps scolaire avec l'équipe du service jeunesse.

Nous traitons des différents points abordés avec les jeunes, quels objectifs ont été atteint lesquels ne l'ont pas été, quels sont les axes d'amélioration à amener afin d'ajusté nos actions si cela est nécessaire. L'aspect quantitatif est bien entendu pris en compte.

Une réunion informelle à lieu au cours des périodes de vacances scolaire généralement en fin de semaine pour un bilan hebdomadaire et afin de reconsidérer les actions futures.

Tout cela passe par des outils d'évaluation mise en place au cours de l'année et adapté à chaque actions.

Voici un exemple de fiche d'évaluation pour une action.

Inciter les jeunes à s'investir dans une démarche de projets.				
Type de projet	Court terme 1 à 3 semaines	Moyen terme 1 à 6 mois	Long terme 1 an ou plus	Autre _____
Nombre de jeunes impliqué				
Utilisation de support mis a disposition	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Satisfaction des jeunes dans la mise en œuvre du projet	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5
Finalisation du projet	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Satisfaction des jeunes dans la finalisation du projet	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5

Afin de répondre au mieux aux objectifs de la commune, de rendre compte des actions menées sur le terrain, de les évaluer et de les adapter en permanence, une réunion de cadrage est mise en place à intervalles réguliers par la municipalité.

L'évaluation périodique des objectifs, assure une meilleure information de l'évolution des actions sur le terrain. Elle permet d'ajuster, si nécessaire les actions.